



# Éducation interculturelle et développement communautaire

Une des données de la modernité de l'école, de son adaptation à la réalité sociale doit être la prise en compte de l'histoire singulière et collective de chacun. La loi d'orientation de 89 ne dit pas autre chose. Si l'école analyse ses propres problèmes en termes de « problèmes ethniques », elle stigmatise « l'Autre » dans sa différence culturelle et confond culture et identité.



L'expérience dont nous rendons compte témoigne du travail de classes d'enfants tsiganes dans le cadre d'un projet européen de recherche-action et nous a été communiquée par Françoise Malique coordinatrice de ce projet. Par la création et la conception de jeux, des groupes d'enfants, généralement marginalisés, prennent l'initiative de l'échange, et de l'échange des savoirs.